

PRODUITS PHYTOSANITAIRES

# Une nouvelle matière active complète la gamme des herbicides des céréales

Fait rare ces dernières années, une nouvelle molécule herbicide a été homologuée sur le marché suisse. En parallèle, les restrictions d'utilisation des produits phytos sont toujours plus nombreuses et la liste des matières actives retirées s'allonge.

**Nouveaux produits**

La nouvelle matière active halauxifen-méthyl, appartenant à la famille des hormones, fait son apparition dans l'assortiment, déjà bien fourni, des herbicides céréales. Absorbée par les feuilles et bénéficiant d'une action systémique, cette molécule agit uniquement sur les adventices dicotylédones. Cette nouvelle solution est proposée dans les produits Cerelex de Stähler (en association avec le florasulame) et Pixxaro EC d'Omya (en association avec le fluroxypyr). Appliqués au printemps, tous deux présentent une bonne efficacité sur bleuet, gailllet et coquelicot notamment. Afin de compléter le spectre d'efficacité sur graminées, ils pourront être mélangés à d'autres herbicides selon les recommandations des firmes.

Toujours dans les céréales, BASF propose Terpal, un régulateur utilisable dans l'orge, le seigle et le triticale. Composé d'une des matières actives présentes dans Medax (mepiquat-chlorure) et d'Ethéphon, ce nouveau mélange bénéficie d'une bonne souplesse d'utilisation au moment du traitement (température et luminosité). En l'appliquant à raison de 1 à 1,5 l/ha en 2<sup>e</sup> régulateur dans l'orge et le seigle, cela permet de valoriser pleinement les deux mécanismes d'action du produit (libération d'éthylène et inhibition des gibbérellines).

**Autorisations temporaires**

Pour lutter contre le puceron vert, vecteur de la jaunisse

Description de quelques nouveaux produits phytosanitaires						
Nom	Matières actives	Utilisation	Application	Dosage / Prix	Restrictions / Protection utilisateur	Remarques
Cerelex W-7388 Stähler	Florasulame 5 g/l	Herbicide céréales (sauf avoine)			SPe 3 (D): ZNT 6 m par rapport aux biotopes.	- Contre les dicotylédones. - Formulation OD.
	Halauxifen-méthyl 6,3 g/l	Dés herbage d'automne	BBCH 11 à 29	0,75 l/ha	EPI: Gants, tenue de protection, lunettes de protection ou visière.	- Bon partenaire de mélange.
	Cloquintocet (antidote) 6 g/l	Dés herbage de printemps	BBCH 13 à 39	1 l/ha 42 à 56 fr./ha		
Pixxaro EC W-7389 Omya	Fluroxypyr 280 g/l	Herbicide céréales (sauf avoine)			SPe 3 (D): ZNT 6 m par rapport aux biotopes.	- Contre les dicotylédones. - Formulation EC.
	Halauxifen-méthyl 12,5 g/l	Dés herbage de printemps	BBCH 10 à 45	0,5 l/ha	EPI: Gants, tenue de protection, lunettes de protection ou visière.	- Bon partenaire de mélange.
	Cloquintocet (antidote) 12 g/l		(BBCH 10 à 39 pour l'orge)	49 fr./ha		
Terpal W-7463 BASF	Mepiquat-chlorure (305 g/l)	Régulateur	BBCH 32 à 49	1 à 2,5 l/ha (split autorisé)	EPI: Gants et tenue de protection.	- Formulation SL. - Bon partenaire de mélange.
	Ethéphon (155 g/l)	Orge, seigle, (triticale) Orge de printemps	BBCH 32 à 49	1 à 2 l/ha (split autorisé) 24 fr./l		

**Zones tampons**

Lorsque les produits phytosanitaires présentent un risque pour les riverains ou pour des tiers dans des zones utilisées par le grand public (parcs, jardins, installations sportives et de loisirs, aires de récréation, aires de jeux, écoles, établissements de soins, etc.), une zone tampon non traitée (ZNT) doit être maintenue le long de ces surfaces. La largeur de la zone tampon varie de 3, 6 à 20 m selon le produit utilisé et est indiquée sur l'étiquette du produit dans la phrase SPe 3. A noter que les mesures de réduction du risque de dérive en bordure des eaux de surfaces (par exemple l'emploi de buses à injection d'air) s'appliquent à l'identique dans ce contexte et permettent de réduire la largeur des ZNT en fonction des points obtenus. **PYJ**

**Matières actives retirées et délais d'utilisation**

Matière active	Délai d'utilisation	Produits commerciaux (liste non exhaustive)
Epoiconazole	31.10.2021	Adexar, Opera, Opus Top, divers
Bromoxynil	31.12.2021	Buctril
Thiaclopride	31.12.2021	Biscaya, Alanto
Mancozèbe	04.01.2022	Acrobat MZ, Electis, Mancozeb-Cymox, divers
Chloridazone	06.01.2022	Jumper, Pyramin DF, Chloridazon DF, Pyrazon
Fenamidone	06.01.2022	Consento, Arkaban, Verita
Fenpropimorphe	06.01.2022	Capalo, Opus Top
Thirame	06.01.2022	Thiram 80, TMTD 98% Satec
Zeta-cyperméthrine	01.06.2022	Fury 10 EW
Haloxypop-méthylester	30.06.2022	Gallant 535

Matière active	Délai d'utilisation	Produits commerciaux (liste non exhaustive)
Bifenthrine	01.07.2022	Talstar SC
Desméthiphame	01.07.2022	Betanal Expert, Betanal MaxxPro, Sugaro Pro
Diquat	01.07.2022	Reglone, Diquat, Barala, Rodeo
Propiconazole	01.07.2022	Avenir Pro, Gladio, Stereo ECO
Pymétrozine	01.07.2022	Plenum WG
Pencycuron	30.11.2022	Monceren 250 FS, Monceren Pro, Curon 250 SC
Famoxadone	31.12.2022	Tanos
Alpha-cyperméthrine	30.06.2023	Fastac Perlen
Cyproconazole	30.06.2023	Agora SC, Amistar Xtra
Prochloraz	30.06.2023	Kantik, Mirage, Orius Top, Prochloraz 450 S

dans la betterave, trois matières actives sont autorisées temporairement (30.09.22). Aux produits à base d'acétamipride (Gazelle SG, Oryx Pro, Basudin SG et Barritus Rex) et de spirotetramat (Movento SC), déjà utilisables en 2021, vient s'ajouter le flonicamide (Teppeki). Bénéficiant d'une action systémique, ces pro-

duits seront appliqués en début d'infestation, selon indication des services phytosanitaires cantonaux.

**Réexamen ciblé**

Dans le cadre du réexamen ciblé des matières actives réévaluées par l'OFAG, la majorité des molécules réexaminées en 2021 (notamment le 2,4-D) se

voient attribuer le maintien d'une zone tampon non traitée le long de surfaces résidentielles et de zones publiques (lire l'encadré ci-dessus).

Le produit Adengo (herbicide maïs) est dorénavant limité à 0,27 l/ha afin de répondre à la nouvelle exigence autorisant un maximum de 60 g/ha d'isoxaflutole en trois

ans sur une même parcelle. Une réduction de dosage concerne également les produits Atlantis Flex et Agility (herbicides céréales) qui sont maintenant limités à 0,3 kg/ha.

**Retraits de matières actives**

La liste des matières actives retirées devient conséquente

(voir le tableau ci-contre). On constate notamment l'érosion des solutions pour lutter contre les méligèthes dans le colza avec le retrait du Biscaya (déjà interdit) et la disparition programmée des produits Talstar SC et Plenum WG à fin juin 2022.

Dans les pommes de terre, les produits contenant du mancozèbe ne peuvent plus être appliqués pour la campagne 2022 et le défanage se complique avec le retrait du Diquat au 1<sup>er</sup> juillet 2022.

Pour tous les produits concernés par les retraits annoncés, attention à ne pas constituer de stocks importants et à veiller à respecter les délais d'utilisation fixés.

**Pour en savoir plus**

Consultez les fiches techniques grandes cultures Agri-dea et les bulletins techniques des services phytosanitaires cantonaux ou renseignez-vous auprès des conseillers techniques des firmes phytosanitaires et des distributeurs.

PIERRE-YVES JAQUIÉRY - SPP VD

ACTUALITÉS FOURRAGÈRES

## Soigner les prairies après l'hiver

Deux mesures sont à envisager en cette période de réveil de la végétation: le hersage et le sursemis. Elles seront appliquées en fonction de l'état des prairies.

Les herbages se réveillent de leur hibernation. C'est le moment de vérifier l'état des prairies et pâturages afin de savoir si d'éventuels dommages et lacunes doivent être réparés. Herser et sursemis sont les mesures à envisager.

Après cette longue période de beau temps, les conditions pour passer la herse à prairie sont quasi idéales. Cependant,

il faut toujours se poser la question de savoir si cette intervention est vraiment nécessaire, car les prairies et pâturages n'ont en principe pas besoin d'un hersage pour se «réveiller».

Les effets attendus du hersage sont les suivants: niveler le terrain, étendre les taupinières, éparpiller les restes de fumier et de purin, éliminer les restes de végétation morte et favoriser le tallage de certaines graminées (ray-grass anglais et pâturin des prés).

Il existe différents outils pour herser les prairies. Selon la situation, tous les engins ne conviennent pas de la même manière. S'il s'agit avant tout d'égaliser les taupinières et des inégalités du terrain, un engin avec des éléments tra-

nés (pneus, cercles articulés) peut suffire. Si, en plus, il faut écraser les paquets de fumier ou les croûtes de lisier et éliminer les vieux débris végétaux, une herse étrille est l'outil adéquat. Mais attention: la herse étrille nécessite un tapis végétal encore intact avec une densité suffisante. Si la végétation est trop clairsemée et qu'il y a trop de terre ouverte, il vaut mieux y renoncer ou se servir d'un rouleau lisse.

Les herses étrilles conviennent aussi bien dans le cas d'une forte présence de pâturin commun, car elles peuvent enlever le feutrage formé par cette plante. Cependant, ce travail ne devrait pas être effectué sur la première, mais sur une des repousses suivantes en été quand la vigueur du

pâturin commun est moins forte. Plusieurs outils permettent également de combiner le passage de la herse avec un sursemis.

**Sursemis si besoin**

Un sursemis à la sortie de l'hiver est indiqué lorsque 30 à 50% de la couche herbeuse sont dénudés. Pour que le sursemis puisse réussir, les jeunes plants doivent avoir de la chaleur, de la lumière, de l'eau et un contact suffisant avec le sol. Il est donc impératif de rouler après le sursemis ou d'utiliser un rouleau équipé d'un semoir pneumatique. Pour réduire la force de concurrence de la prairie en place, il faut renoncer à une fumure azotée après le sursemis. De plus, la première utilisation devrait déjà



Le rouleau-semoir permet d'effectuer plusieurs opérations en une seule: niveler, rappuyer les plantes ameublées, sursemis et assurer le bon contact des graines avec la terre. RAINIER FRICK

avoir lieu 4 à 5 semaines après le sursemis, afin que les jeunes plantes soient à la lumière. Il est également important de choisir un mélange de sursemis adapté aux conditions du lieu, de préférence avec le label de qualité ADCF. Pour les

renovations à court terme, par exemple en cas de pression continue des campagnols, un mélange simple composé de diverses variétés de ray-grass anglais et de trèfle blanc peut également servir.

RAINIER FRICK, AGROSCOPE